

L'externalisation de la sécurité en Haïti : anatomie d'une souveraineté sous-traitée et d'un échec stratégique

Posted on mai 26, 2026 by Shizneider BAPTISTE

Introduction

Haïti se trouve aujourd'hui au point de convergence de plusieurs faillites historiques : effondrement de l'autorité publique, fragmentation du monopole de la violence, paralysie administrative, dépendance externe et dislocation du pacte politique minimal qui fonde la souveraineté. Dans un tel contexte, l'appel à une entreprise militaire privée comme Vectus Global n'apparaît pas comme une rupture mais comme l'ultime symptôme d'une incapacité structurelle à réinventer l'État. La promesse officielle est connue : reprendre le contrôle des zones dominées par les gangs, restaurer la circulation, protéger les infrastructures, et créer les conditions d'un redressement institutionnel. Mais l'expérience déjà observable montre autre chose : une montée des violences diffuses, une exposition accrue des civils, une extension de l'opacité décisionnelle, et un report indéfini de la reconstruction de capacités nationales durables [1][2][3].

Le cas haïtien est d'autant plus significatif qu'il ne relève pas seulement d'une crise sécuritaire locale. Il s'inscrit dans une tendance internationale où les États faibles, les régimes de transition et les autorités contestées recourent à des opérateurs armés non étatiques pour pallier la défaillance de leurs propres instruments coercitifs. Or ce recours, loin d'être neutre, transforme la nature même de la souveraineté. La sécurité devient un contrat, la force devient un service, et la violence publique se retrouve prise dans une logique de marché, de discrétion diplomatique et de rendement opérationnel. Machiavel, déjà, alertait sur le danger fondamental des troupes mercenaires : elles ne garantissent jamais la stabilité politique du prince, parce qu'elles ne portent pas en elles la finalité civique de l'État, mais seulement leur propre survie fonctionnelle [5].

Une souveraineté privatisée

L'externalisation de la sécurité en Haïti : anatomie d'une souveraineté sous-traitée et d'un échec stratégique

Le contrat passé avec Vectus Global doit être lu comme un révélateur de la crise profonde du pouvoir haïtien. Lorsqu'un gouvernement délègue à un acteur privé la conduite d'opérations coercitives, il ne se contente pas d'externaliser une tâche technique ; il admet implicitement qu'il ne peut plus exercer seul l'un des attributs fondamentaux de l'État. Cette situation est plus grave qu'une simple coopération sécuritaire, car elle signale une fragmentation du principe de souveraineté. La violence légitime n'est plus produite, contrôlée et justifiée par des institutions nationales pleinement responsables ; elle est administrée à distance, dans un espace hybride où se mélangent considérations tactiques, rationalité commerciale et calcul politique.

L'information publique disponible est éclairante. Erik Prince a confirmé qu'un accord de dix ans liait Vectus Global aux autorités haïtiennes, avec un mandat qui dépasse la seule lutte contre les gangs puisqu'il inclut aussi un rôle futur dans la conception d'un système de collecte des recettes douanières à la frontière dominicaine [1][6][7]. Cette extension est loin d'être secondaire. Elle montre que l'externalisation sécuritaire déborde vers la fiscalité, c'est-à-dire vers le noyau dur de la souveraineté étatique. Quand la protection du territoire et la perception de l'impôt sont placées dans la même architecture contractuelle, l'État cesse d'être l'unique producteur de la coercition légitime et se transforme en plateforme de délégation.

L'opacité comme méthode

Le recours à une entreprise privée de sécurité ne se limite pas à un choix de moyens. Il introduit un mode de gouvernement particulier, fondé sur l'opacité, le flou des responsabilités et la diffusion du coût politique. Dans un système démocratique stable, l'usage de la force devrait être soumis à des mécanismes de contrôle, de reddition des comptes et de justification publique. Or les dispositifs externalisés fonctionnent souvent en sens inverse : ils permettent aux décideurs de bénéficier d'actions coercitives sans en assumer entièrement les conséquences symboliques. La déniabilité devient alors une ressource stratégique.

Mais cette ressource a un coût. Plus l'opération est dépolitisée en apparence, plus elle devient politiquement explosive en réalité. Les frappes de drones menées dans des zones urbaines densément peuplées en Haïti illustrent ce paradoxe avec une

L'externalisation de la sécurité en Haïti : anatomie d'une souveraineté sous-traitée et d'un échec stratégique

brutalité particulière. Human Rights Watch a rapporté que des drones opérés par les forces de sécurité haïtiennes, avec l'appui de contractants privés, ont causé la mort d'au moins 1 243 personnes et blessé 738 autres entre mars 2025 et janvier 2026, dont 17 enfants et plusieurs civils non affiliés à des groupes criminels [2]. Le problème n'est donc pas seulement militaire ; il est politique, juridique et moral. Quand l'État est associé à des frappes dont les victimes sont en majorité issues des populations déjà vulnérables, la coercition perd sa légitimité et produit du ressentiment.

Le niveau stratégique

Au plan stratégique, l'échec de l'externalisation sécuritaire tient à une confusion fondamentale entre réduire la visibilité de la menace et résoudre la crise de l'État. On peut perturber temporairement les déplacements d'un groupe armé, frapper ses moyens logistiques, ou imposer un coût opérationnel à certains chefs. Mais aucune de ces actions ne reconstruit à elle seule la confiance publique, la justice, l'administration, le renseignement humain, la discipline institutionnelle ou la capacité fiscale. La stratégie devient alors une succession de coups, sans horizon politique cohérent.

Dans le cas haïtien, ce décalage est manifeste. Le pouvoir de transition cherche des résultats rapides, visibles et exportables dans la communication internationale : routes rouvertes, armes saisies, bandits neutralisés. Pourtant, la réalité du terrain demeure celle d'une violence qui se recompose. Les groupes armés se fragmentent, se déplacent, se régénèrent, exploitent les bavures et utilisent la souffrance civile comme capital de recrutement. Dès lors, la sécurité externe ne reconstruit pas l'État ; elle l'enferme dans une performance de coercition dont il ne maîtrise ni les effets secondaires ni la temporalité.

Le niveau opératif

Sur le plan opératif, une difficulté majeure réside dans la fragmentation de la chaîne de commandement. Un appareil mixte composé de policiers, d'unités locales, de contractants étrangers, de drones et de structures politiques de transition ne possède pas nécessairement une doctrine unifiée. Les objectifs sont souvent multiples, parfois contradictoires : montrer la fermeté, réduire les capacités des

L'externalisation de la sécurité en Haïti : anatomie d'une souveraineté sous-traitée et d'un échec stratégique

gangs, protéger certains axes, rassurer les bailleurs, et préserver l'image de l'exécutif de transition. Dans ces conditions, l'opérationnel devient un espace de bricolage plutôt qu'un instrument d'architecture.

Cette fragmentation favorise une logique de frappe ponctuelle au détriment d'une stratégie de pacification. Le renseignement technique remplace le renseignement humain ; le ciblage à distance remplace la pénétration sociale ; la destruction remplace la stabilisation. Or, dans un environnement urbain comme Port-au-Prince, la violence est relationnelle avant d'être purement matérielle. Elle se loge dans les quartiers, les réseaux, les solidarités, les peurs et les dépendances. Une opération qui ne comprend pas cette texture sociale risque d'obtenir des effets contraires à ceux recherchés. Elle peut tuer, disperser ou retarder, mais pas nécessairement gouverner.

Le niveau tactique

Tactiquement, l'usage de drones explosifs dans des zones habitées produit une asymétrie extrême entre la puissance d'attaque et la capacité de discrimination. Les rapports publics montrent que les frappes ont touché des populations vivant au plus près des zones de contrôle des gangs, c'est-à-dire des civils qui subissent déjà la coercition criminelle et qui deviennent désormais exposés à la coercition étatique ou paraétatique [2][3]. Le paradoxe est terrible : la violence censée restaurer l'ordre affaiblit la distinction entre le protecteur et le prédateur.

Cette situation alimente plusieurs dynamiques négatives. D'abord, elle détruit la confiance des habitants, qui cessent de voir l'État comme un rempart. Ensuite, elle offre aux groupes armés un matériau rhétorique puissant pour dénoncer une guerre menée "contre le peuple". Enfin, elle pousse certaines communautés à se replier sur des logiques de survie locale, de négociation avec les puissants armés ou d'adaptation silencieuse à l'instabilité. À ce stade, la tactique ne soutient plus la stratégie ; elle la contredit.

Machiavel à l'épreuve du réel

Le rappel machiavélien est ici central. Le Florentin ne se contentait pas d'opposer les mercenaires aux armées nationales par patriotisme abstrait. Il soulignait un

L'externalisation de la sécurité en Haïti : anatomie d'une souveraineté sous-traitée et d'un échec stratégique

point plus profond : la force armée ne peut servir durablement un ordre politique que si elle est insérée dans un rapport organique de loyauté, de discipline et d'intérêt partagé [5]. Dès qu'elle est achetée, externalisée ou rendue interchangeable, elle devient un facteur de vulnérabilité.

Appliquée en Haïti, cette leçon prend tout son sens. Vectus Global peut offrir des moyens, de la mobilité, du renseignement et des capacités de frappe. Mais elle ne peut pas offrir ce qui manque le plus : un contrat politique national crédible. Elle ne peut pas réconcilier l'État et la société, ni restaurer la confiance dans la police, la justice et l'administration. Au contraire, elle risque de prolonger l'idée que l'ordre public peut être acheté à l'extérieur, sans réforme interne. C'est précisément le contraire de la souveraineté.

Le miroir sahélien

Le parallèle avec le Sahel, notamment avec le Mali et l'expérience des forces mercenaires ou assimilées à l'Africa Corps, permet d'élargir le diagnostic [4][9]. Là aussi, la promesse initiale est connue : reprendre la main, rétablir la souveraineté, lutter plus efficacement contre les groupes armés, en finir avec la dépendance vis-à-vis d'alliés jugés inefficaces ou intrusifs. Mais la pratique montre souvent autre chose : une militarisation accrue, une fragilisation de la légitimité des régimes, une hausse des coûts civils, et une dépendance nouvelle envers des acteurs extérieurs dont les objectifs ne sont pas intégralement ceux de l'État hôte.

La comparaison est riche d'enseignements. Dans les deux cas, le discours de reprise en main masque une réalité plus dure : le pouvoir ne récupère pas le monopole de la violence, il en confie une partie à des opérateurs qui échappent à ses mécanismes ordinaires de contrôle. Le résultat est une stabilité négociée, toujours réversible, toujours précaire, toujours coûteuse. Au Mali comme en Haïti, l'État se renforce parfois en apparence, mais se vide progressivement de sa substance politique.

Une violence qui recrute

L'un des effets les plus graves de ce type de stratégie est son impact sur le recrutement des adversaires de l'État. Lorsque des civils sont tués, blessés ou

L'externalisation de la sécurité en Haïti : anatomie d'une souveraineté sous-traitée et d'un échec stratégique

humiliés, la frontière entre la victime et le combattant potentiel devient plus poreuse. Les groupes armés n'ont alors même plus besoin de convaincre par une idéologie élaborée ; il leur suffit d'exploiter le sentiment de rupture, la colère et la perte de confiance. La violence étatique ou externalisée devient paradoxalement un instrument de mobilisation pour les forces qu'elle prétend détruire.

C'est pourquoi l'échec est structurel. Il ne réside pas seulement dans l'insuffisance des moyens, mais dans la logique même du dispositif. Un État qui privatise la coercition sans reconstruire sa légitimité fabrique un environnement où la violence devient auto-entretenu. Chaque frappe crée des effets secondaires ; chaque effet secondaire nourrit une nouvelle asymétrie ; chaque asymétrie justifie un renforcement du recours à la force. On entre alors dans une spirale de sécurisation sans pacification.

Conclusion

Haïti offre aujourd'hui l'image saisissante d'un État qui a cru pouvoir acheter du temps en externalisant sa guerre. Mais cette guerre sous-traitée ne guérit rien. Elle révèle au contraire la profondeur du mal : la désarticulation institutionnelle, la faiblesse du contrat civique, la dépendance extérieure et la confusion entre puissance, souveraineté et simple capacité de nuisance [1][2][3]. Le recours à Vectus Global n'apparaît donc pas comme une solution provisoire en attente de réformes ; il ressemble à une reconnaissance tacite de l'impuissance politique, doublée d'une accélération de l'érosion étatique.

Le parallèle avec le Sahel montre que cette trajectoire n'est pas exceptionnelle. Partout où la sécurité est confiée à des forces mercenaires, para-mercenaires ou privatisées, le résultat tend à être le même : affaiblissement de l'autorité publique, banalisation des violences contre les civils, délégation de souveraineté, et croissance des insurgés dans les interstices laissés par l'État. En ce sens, l'échec n'est pas accidentel. Il est inscrit dans la structure même de l'externalisation sécuritaire. Elle ne restaure pas l'État ; elle en organise la dépendance.

Sources bibliographiques

L'externalisation de la sécurité en Haïti : anatomie d'une souveraineté sous-traitée et d'un échec stratégique

- Agence France-Presse. « Haïti : plus de 1 200 personnes tuées par des frappes de drones ». 10 mars 2026 [8].
- Al Jazeera. « Blackwater founder Erik Prince to send forces to Haiti to fight gangs ». 15 août 2025 [13].
- AP News. « Human Rights Watch details deaths from police drone attacks in Haiti ». 10 mars 2026 [14].
- Business & Human Rights Resource Centre. « Haiti: Human rights group warns of risks as Vectus Global deploys private military force under 10-year contract ». 13 août 2025 [4].
- Human Rights Watch. « Drone strikes put Haiti civilians at risk, rights group says ». 10 mars 2026 [11].
- Le Nouvelliste. « Vectus Global en Haïti : le CARDH exige transparence et respect de la souveraineté nationale ». 19 août 2025 [1].
- HaïtiLibre. « Haïti – FLASH : Fritz Alphonse Jean denies any connection to Erik Prince's Vectus Global ». 17 août 2025 [10].
- HaïtiLibre. « Haïti – Sécurité : Les drones Kamikaze en Haïti sont indispensables ». 20 juillet 2025 [5].
- Geo. « Soudan, Congo, Sahel, Haïti, Birmanie : en 2024, cinq conflits oubliés ». 26 novembre 2024 [3].
- The New Humanitarian. « Alliances mouvantes et menaces croissantes – Les principaux groupes insurgés du Sahel ». 19 février 2018 [6].
- Africa Defense Forum. « Mali Siege Reveals Weakness of Mercenary Model ». 11 mai 2026 [15].

L'externalisation de la sécurité en Haïti : anatomie d'une souveraineté sous-traitée et d'un échec stratégique

- African Security Analysis. « Mali's Structural Crisis: Africa Corps, the Kidal Retreat and the Strategic Limits of Mercenary Warfare ». 16 mai 2026 [12].
- Africanews. « Haiti: Human Rights Watch sounds alarm on drone strikes ». 9 mars 2026 [16].
- Marxists Internet Archive. Machiavel, Le Prince, chapitre XII, « Des soldats mercenaires ». [17].
- Haïti et Vectus Global : Reuters, Al Jazeera, AP, HRW, CARDH, Le Nouvelliste [13][11][1][10].
- Drones et effets civils : HRW, AP, Africanews, AFP [11][14][16][8]. - Parallèle Sahel : Africa Defense Forum, African Security Analysis, The New Humanitarian, Geo [15][12][6][3].

About The Author



[Shizneider BAPTISTE](#)

Expert et Consultant en Diplomatie et Relations internationales |
Analyste en Stratégie internationale (Sécurité et Défense) |
Analyste en Renseignement, Stratégies et Guerre d'influence

[See author's posts](#)

L'externalisation de la sécurité en Haïti : anatomie d'une souveraineté sous-traitée et d'un échec stratégique